



Mairie
19120 PUY D'ARNAC

PROCÈS VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 20 MARS 2026

L'an deux mil vingt-six le 20 mars à 21 heures, les membres du conseil municipal dûment convoqués, se sont réunis en session ordinaire à la mairie de PUY D'ARNAC, sous la présidence de Monsieur Dominique PERRIER, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 16 mars 2026

Étaient présents : PERRIER Dominique, RAQUIN Jean-Luc, Véronique PUPILE, Grégory QUINTANE, Hélène DRULHES, Mathieu FREYSSINEL, Cornélia ROUBY, Russell PALMER, Cindy FORSTER, Guillaume MARBOT, Noémie GOUNET, Vincent KELLER

Est nommée secrétaire de séance : Véronique PUPILE

Ouverture de la séance à 21h15

Dominique PERRIER ouvre la séance et procède à l'appel des membres du conseil et remet les clefs de la mairie à Vincent KELLER (doyen du conseil).

Jean-Luc RAQUIN fait un discours en l'honneur du maire sortant Dominique PERRIER et le félicite pour l'ensemble de son mandat

Dominique PERRIER quitte la réunion sous les applaudissements du nouveau conseil.

Vincent KELLER ouvre et préside le début de la séance, désigne la secrétaire et présente l'ordre du jour. Il soumet au vote le procès-verbal du conseil municipal du 13 mars 2026 : il est approuvé à l'unanimité.

Vincent KELLER, invite le Conseil Municipal à procéder à **l'élection du Maire** par vote à bulletin secret et lance l'appel à candidature pour la fonction de Maire :

Une candidature de Monsieur Jean-Luc RAQUIN

Deux assesseurs et une secrétaire sont nommés : Noémie GOUNET, Hélène DRULHES et Véronique PUPILE

Après avoir procédé aux opérations de vote, le dépouillement fait apparaître les résultats suivants : 11 voix pour Jean-Luc RAQUIN

Jean-Luc RAQUIN ayant obtenu la majorité absolue des suffrages, est élu Maire et est immédiatement installé dans ses fonctions.

Il prend la présidence de la séance et poursuit l'ordre du jour.

Fixation du nombre d'adjoints - adopté à l'unanimité

Le maire propose au conseil trois postes d'adjoints, nombre maximum d'adjoints, ce nombre ne peut excéder 30 % de l'effectif légal du conseil municipal.

Vu la proposition de Monsieur le maire, le conseil municipal décide de créer 3 postes d'adjoints au maire.

Élection des adjoints

Le maire procède à l'élection des adjoints, ils sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue, sans panachage ni vote préférentiel

Le maire lance un appel à candidatures : une liste est candidate :

1. Grégory QUINTANE
2. Véronique PUPILE
3. Vincent KELLER

Après avoir procédé aux opérations de vote à bulletin secret, le dépouillement fait apparaître les résultats suivants : 11 voix pour la liste suivante

PREMIER ADJOINT : Grégory QUINTANE
DEUXIÈME ADJOINTE : Véronique PUPILE
TROISIÈME ADJOINT : Vincent KELLER

Le maire lit la **Charte de l'Élu Local**

Élection des Membres des Commissions Communales - adopté à l'unanimité

Suite aux élections municipales du 15 mars 2026, les membres des commissions communales doivent être renouvelés.

Monsieur le maire demande au conseil municipal d'élire les membres de chaque commission.

1- ENTRETIEN DES BATIMENTS COMMUNAUX – TRAVAUX et ACHATS

M. Grégory QUINTANE - M. Russell PALMER - M. Vincent KELLER

2- GESTION DE LA SALLE POLYVALENTE

M. Grégory QUINTANE - M. Russell PALMER - M. Guillaume MARBOT

3- VOIRIE

M. Grégory QUINTANE - M. Mathieu FREYSSINEL - M. Guillaume MARBOT

4- URBANISME – PLUI

M. Jean-Luc RAQUIN - M. Grégory QUINTANE - Mathieu FREYSSINEL - Mme Hélène DRULHES - Mme Véronique PUPILE - Mme Cindy FORSTER - Mme Cornélia ROUBY - M. Guillaume MARBOT

Des personnes de Puy d'Arnac, extérieures au conseil seront conviées lors de réunions de travail

5- ENVIRONNEMENT – CHEMINS PÉDESTRES

M. Russell PALMER - Mme Hélène DRULHES - M. Jean-Luc RAQUIN - Mme Véronique PUPILE - M. Guillaume MARBOT - Mme Cindy FORSTER - M. Mathieu FREYSSINEL

Des personnes de Puy d'Arnac, extérieures au conseil seront conviées lors de réunions de travail

6- APPEL D'OFFRES CAO

Président : M. Jean-Luc RAQUIN

Titulaires : M. Grégory QUINTANE - M. Russell PALMER - M. Vincent KELLER

Suppléants : M. Mathieu FREYSSINEL - Mme Hélène DRULHES - M. Guillaume MARBOT

7- DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC CDSP

Président : M. Jean-Luc RAQUIN

Titulaires : M. Mathieu FREYSSINEL - M. Russell PALMER - M. Vincent KELLER

Suppléants : M. Grégory QUINTANE - Mme Hélène DRULHES - M. Guillaume MARBOT

8- COMMUNICATION – GESTION DU SITE INTERNET

M. Jean-Luc RAQUIN - M. Russell PALMER - Mme Cornélia ROUBY

9- RESSOURCES HUMAINES et SOLIDARITÉ

M. Jean-Luc RAQUIN - Mme Véronique PUPILE - Mme Cornélia ROUBY - Mme Noémie GOUNET - Mme Hélène DRULHES

10- ÉCOLE – R.P.I. – CANTINE – ACHATS & GESTION STOCK

Mme Véronique PUPILE - M. Grégory QUINTANE - Mme Noémie GOUNET - M. Vincent KELLER

11- CIMETIÈRE

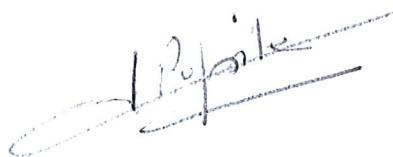
Mme Véronique PUPILE - M. Guillaume MARBOT

Questions diverses

- Deux chapiteaux sont loués par la commune auprès de la communauté de communes du Midi Corrèzien pour le repas organisé par la Société de chasse le 4 juillet 2026 sur le site de la Cafoulière.
La location est gratuite pour les communes, il faudra prévoir l'assurance
Cette animation sera ouverte à tous
- Russell PALMER demande si les dates de conseils pourraient être programmées sur l'année pour avoir une visibilité. Cornelia ROUBY propose de faire un planning.
- Ruine à Escaravage : réfléchir à un projet
- Maison à la Range : la promesse de vente est abandonnée, le bien est remis à la vente.
- Hélène DRULHES demande si il y aura le « mai » courant 2026

La séance est levée à 23h25

Secrétaire de Séance
Véronique PUPILE



Le Maire
Jean-Luc RAQUIN



